

COMITÉ ASSURER LA GESTION DURABLE DES EAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 26 MAI 2023 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Sont présents : M. Dany Carpentier, conseiller municipal et président du comité

M. Richard W. Dober, conseiller municipal

M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal (arrivée : 14 h 19)

M. Dominique Martel, citoyenM. Marc Montembeault, citoyen

Invités présents : M^{me} Pascale Albernhe-Lahaie, conseillère municipale

M. Éric Angers, chef de division des immeubles - Gestion des eaux et des

immeubles (13 h 07 à 15 h 22)

M^{me} Maryse Bellemare, conseillère municipale

Me Pierre-Yves Brouillette, juriste

M. Robert Dussault, directeur général adjoint - Planification

M. Patrice Gingras, ing. directeur – Génie (départ : 15 h 22)

M^{me} Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée

M^{me} Émilie Joly, changée de programmes – Fondation Trois-Rivières durable

(départ : 13 h 48)

M^{me} Marianne Méthot, conseillère stratégique séniore (arrivée : 13 h 14)

M^{me} Marie-Christine Perron, ing. – Génie urbain (16 h 06 à 16 h 51)

M^{me} Cindy Provencher, directrice – Fondation Trois-Rivières durable

(départ : 13 h 48)

M. Julien Saint-Laurent, chef de service – Environnement

M. François Vaillancourt, directeur général (arrivée : 15 h 21)

Absences: M^{me} Geneviève Auclair, conseillère municipale

Me François Belisle, conseiller municipal

M. Jonathan Bradley, conseiller municipal

M. Daniel Cournoyer, conseiller municipal et maire suppléant

M. Marc-André Hould, attaché politique – Communications et relations de presse

M. Alain Lafontaine, conseiller municipal

M. René Martin, conseiller municipal

M. Pierre Montreuil, conseiller municipal et vice-président du comité

M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité

M^{me} Sabrina Roy, conseillère municipale

M^{me} Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne

M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement durable

M. Luc Tremblay, conseiller municipal

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13h01. M. Dany Carpentier préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. <u>Consentement à l'enregistrement de la réunion</u>

Les membres du comité consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Dany Carpentier fait la lecture de l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité. Mme Maryse Bellemare remplace M. Pierre Montreuil à titre de membre du comité.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 avril 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Éclore – PSSRGES et amélioration aux programmes

Mme Émilie Joly présente les cinq projets issus des programmes Éclore qui ont été retenus pour l'année 2023, pour un total de 76 901 \$ assumé par Éclore sur une valeur totale de 202 928 \$ pour tous les projets.

Les projets sont les suivants:

- Ateliers éducatifs de sensibilisation et de mobilisation pour la lutte aux changements climatiques « Carbone scol'ere »;
- Écho mobile 3R Entrer dans la danse climatique et historique;
- Festivoix Éco festivalier et éco citoyens de demain;
- Fête du vélo de Trois-Rivières;
- Vélo-cargo familial l'essayer, c'est l'adopter!

Mme Joly présente les détails de chaque projet, leurs coûts, les partenaires impliqués et répond aux questions des membres du comité.

Elle présente ensuite une proposition de partenariat avec l'UQTR pour le programme « F.E.U. Vert », qui vise à financer des actions pour améliorer les pratiques en développement durable sur le campus de l'UQTR. Cette proposition fait l'objet d'une recommandation du comité. La proposition consiste à verser 40 000 \$ sur deux ans dans le programme « F.E.U. Vert », qui seront doublés par l'UQTR, et à réinvestir les crédits carbone produits par les projets dans le programme éclore.

M. Robert Dussault propose que le rayonnement des projets prévus par l'UQTR doive affecter l'ensemble de la Ville plutôt que seulement le campus de l'UQTR. Cette proposition est conservée à titre de suggestion dans la recommandation.

Recommandation:

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande l'implantation du projet pilote avec l'UQTR au coût de 40 000 \$ sur 2

ans (20 000 \$ par année) et suggère à l'UQTR de choisir des projets rayonnant sur l'ensemble de la Ville. Approuvé à l'unanimité.

6. <u>État des berges</u>

M. Patrice Gingras présente le résultat d'une étude qui avait déjà été présentée en 2020 concernant l'état des berges de la rivière Saint-Maurice. Cette étude a été réalisée par la firme mandatée par la ville, EXP Solutions. Il la compare également à une autre analyse réalisée par la firme WSP.

M. Gingras explique que l'étude a consisté à inspecter l'état des berges du Saint-Maurice, à partir de la traverse hydroélectrique, au nord, jusqu'au pont Radisson, au sud, tant sur les rives Est que Ouest.

Il indique que la rive Est du Saint-Maurice est la plus affectée par l'érosion et les décrochements, et que cela menace plusieurs infrastructures municipales, comme les émissaires et les ponts.

M. Gingras précise également que l'étude a identifié les secteurs critiques qui devraient faire l'objet de travaux à court terme, et a estimé le coût des interventions nécessaires pour protéger les berges, notamment par de l'enrochement.

Il mentionne que la cause principale de l'érosion est la variation du niveau d'eau de la rivière, causée principalement par la montée du niveau de l'eau au printemps.

M. Gingras souligne que la Ville n'a pas de responsabilité légale sur les terrains privés qui sont exposés aux glissements de terrain. M. Dany Carpentier souligne qu'à son avis, elle a tout de même une responsabilité morale à l'égard des citoyens pour à tout le moins les informer et les sensibiliser.

Les membres du comité discutent des méthodes d'analyse utilisées, des zones à risque, de l'effet sur la sécurité civile et la navigation fluviale, et les sources de financement possibles afin d'apporter des solutions. Ils croient qu'une discussion devrait avoir lieu en ce qui concerne la gestion de risque par rapport à l'érosion des berges.

Suites aux demandes répétées de Mme Albernhe-Lahaie, il est convenu que les équipes de MM. Patrice Gingras et Éric Angers analyseront les risques associés aux infrastructures municipales en regard de l'érosion potentiel des berges. Seulement les infrastructures municipales seront analysées.

7. Présentation d'une vidéo sur les eaux pluviales

M. Patrice Gingras désire sensibiliser les membres du comité sur l'importance d'une bonne gestion des eaux pluviales. Une vidéo sur le sujet est donc présentée aux membres du comité.

À la suite du visionnement de la vidéo, les membres du comité discutent des mesures qui peuvent être mises en place afin d'assurer une saine gestion des eaux pluviales comme l'aménagement des développements immobiliers ou l'augmentation de l'indice de canopée.

8. <u>Discussion générale : Conseiller scientifique en chef</u>

M. Dany Carpentier rappelle qu'une présentation concernant le conseiller scientifique en chef aura lieu en juin. L'objectif est un plus grand apport de la science dans les décisions.

9. Suivi de dossiers:

9.1 Suivi de dossiers actifs – information

M. Dominique Martel propose un point de suivi sur les compteurs d'eau lors d'une prochaine séance du comité.

Un suivi est fait en ce qui concerne les bacs bruns. Le déploiement est terminé et en ce qui concerne la collecte, entre 37% et 40% des bacs sont mis à la rue selon M. Julien Saint-Laurent. Il mentionne que les enjeux sont davantage au niveau de la communication que de l'opération.

Levée de la séance

La rencontre se termine à 15 h 30.

M. Dany Carpentier

Président du Comité et conseiller municipal

Me Pierre Yves Brouillette, notaire

Juriste